

OIBT – Rapport annuel 2020



OIBT – Rapport annuel 2020



Rapport annuel 2020

Citation recommandée: OIBT 2021. *Rapport annuel 2020*. Organisation internationale des bois tropicaux, Yokohama, Japon.

L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) est une organisation intergouvernementale qui favorise la conservation ainsi que la gestion, l'utilisation et le commerce durables des ressources des forêts tropicales. Ses membres représentent la majeure partie des forêts tropicales dans le monde et du commerce international des bois tropicaux. L'OIBT élabore des textes d'orientation ayant fait l'objet d'un accord international et visant à favoriser la gestion forestière durable et la conservation des forêts, et elle aide les pays tropicaux membres à adapter ces orientations aux conditions locales et à les mettre en œuvre par des projets sur le terrain. En outre, l'OIBT rassemble, analyse et diffuse des données relatives à la production et au commerce des bois tropicaux, et elle finance une gamme de projets et autres actions qui visent à développer des entreprises d'échelle villageoise ou industrielle. Depuis son entrée en activité en 1987, l'OIBT a financé plus de 1 200 projets, avant-projets et activités pour une valeur dépassant 430 millions de dollars des États-Unis. Tous les projets sont financés par des contributions volontaires, les principaux donateurs à ce jour étant les gouvernements du Japon et des États-Unis d'Amérique.

© ITTO 2021

Cet ouvrage est protégé par des droits d'auteur. À l'exception du monogramme de l'OIBT, les informations graphiques et textuelles de cette publication peuvent être reproduites en intégralité ou en partie à condition qu'elles ne soient ni vendues, ni exploitées à des fins commerciales, et que leur source soit citée.

Déni de responsabilité

Les désignations employées dans la présente publication de même que la présentation du contenu n'impliquent en aucune manière l'expression d'une quelconque opinion se rapportant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, ou bien de ses autorités, ou encore concernant la délimitation de ses frontières et limites.

ISBN 978-4-86507-079-8

Photo de couverture: Un écosystème de mangrove prospère dans le village de Waicoka, site d'un projet de l'OIBT dans le delta de la Rewa, à Fidji. © Laisiasa Dave Lavaki, Tropic Beat Studio

Médailles en couverture: H. Schlottmann/Wikipedia Commons (à gauche); A. Ramulo (centre); F. V. Gutierrez (à droite).

Médailles au dos: Projet de l'OIBT PD 723/13 Rev.2 (F); P. Chai (centre); N. L. Soe (à droite).

Table des matières

Abréviations et sigles	4
Message du Responsable en chef	5
1 Conseil international des bois tropicaux	7
2 Réponse de l'OIBT à la Covid-19	13
3 Travaux de terrain	17
4 Travaux de politique, analytiques et normatifs	29
5 Travaux collaboratifs	33
6 Bourses	37
7 Sensibilisation	39
8 Situation financière	43
9 États membres	51

Abréviations et sigles

APV	Accord de partenariat volontaire
CEE-ONU	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
EUR	euro
E. 2020	Exercice clos au 31 décembre 2020
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FLEGT	Plan d'action relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux
GCSC	Groupe consultatif de la société civile
GDF	gestion durable des forêts
ODD	Objectif de développement durable
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
RPF	restauration des paysages forestiers
SIM	Mécanisme de surveillance indépendante du marché
STCF	Système de traçabilité et de contrôle forestiers (Panama)
TAG	Groupe consultatif sur le commerce
UE	Union européenne
JPY	yen japonais
\$EU	dollar des États-Unis

Message du Responsable en chef de l'OIBT

2020 a été pour tout un chacun dans le monde une année éprouvante, ce en raison de la pandémie de Covid-19 qui s'est soldée par des millions de morts et a entraîné des difficultés économiques tous azimuts. Elle est venue nous rappeler à quel point nous sommes tous liés les uns aux autres et qu'il est donc vital que nous œuvrions de concert à travers le globe pour relever les défis que nous partageons.

Il ne fait aucun doute que la pandémie a eu en 2020 des répercussions de très grande ampleur sur le secteur des forêts tropicales, aussi bien les populations que les industries ou les marchés. Il est également clair que, par ses travaux complémentaires destinés à accroître la transparence du marché, à apporter des orientations en matière de politique et à encourager les meilleures pratiques sur le terrain, l'OIBT a aidé ses pays membres à gérer la crise au niveau du secteur forestier.

L'OIBT a elle-même été confrontée en 2020 à plusieurs défis découlant de la pandémie, au nombre desquels le fait de devoir tenir pour la première fois notre session du Conseil international des bois tropicaux en visioconférence. Néanmoins, nous avons réussi, en travaillant dans un esprit de collaboration, à réaliser beaucoup de choses, ainsi qu'en témoignent les pages de ce rapport annuel.

Si l'on ne peut qu'espérer que le pire de la pandémie soit derrière nous, les signaux sont toutefois mitigés et il est impossible de prévoir ce que nous réservent les mois et les années à venir. Quoi qu'il en soit, l'OIBT poursuivra ses travaux; et nous allons ainsi notamment nous réunir de nouveau en visioconférence en 2021 en souhaitant que le Conseil puisse se tenir en présentiel en 2022. Dans l'intérim, nous continuerons de travailler en coopération avec nos membres et autres parties prenantes dans le but d'atteindre nos objectifs communs.

Steven Johnson

Responsable en chef de l'OIBT
Août 2021



Photo: IISD

Une bourse de l'OIBT a aidé la chercheuse doctorante Ana Violato Espada à organiser en Amazonie brésilienne un échange communautaire entre les usagers de six forêts utilisées en mode durable et à encourager l'apprentissage de la gestion forestière communautaire.

Photo: Ana L. Violato Espada



1 Conseil international des bois tropicaux

En raison de la pandémie de Covid-19, la 56^e session du Conseil international des bois tropicaux, qui devait à l'origine se tenir au Japon, à Yokohama, la ville hôte de l'OIBT, a finalement eu lieu en ligne en 2020, la première fois dans l'histoire de l'OIBT que le Conseil se réunissait en visioconférence.

Si la pandémie est venue renforcer les rôles cruciaux que jouent des forêts saines, les populations autochtones, les petits exploitants agricoles et les communautés locales, elle a aussi accru la pression sur les forêts tropicales et les industries connexes ainsi que sur les populations tributaires des forêts, selon le Président du Conseil, M. Björn Merzell, qui s'exprimait à l'ouverture de la session le lundi 9 novembre 2020. Les chaînes d'approvisionnement mondiales du bois ont été gravement perturbées, a-t-il noté, mettant à nu leur fragilité; il y a eu des milliers de licenciements et la demande s'est effondrée. Citant la modélisation commanditée par l'OIBT¹, M. Merzell a observé que le secteur pourrait ne pas renouer avec son niveau de production antérieur à la crise avant 2026. En outre, a-t-il ajouté, la pandémie a donné à l'OIBT un nouvel élan, d'une part pour encourager la restauration à grande échelle des écosystèmes forestiers dégradés dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), mais aussi pour que l'Organisation redouble d'efforts en vue de promouvoir le bois, un matériau de choix pour «reconstruire en mieux».

«L'OIBT est bien placée pour aider le secteur des forêts tropicales à se redresser», a indiqué M. Merzell. Au nombre des moyens permettant à l'OIBT d'aider les

¹ Consulter: www.itto.int/fr/news/2020/11/05/itto_modelling_examines_recovery_timeframe_in_tropical_timber_sector



Le Président du Conseil, M. Björn Merzell, ouvre la 56^e session du Conseil international des bois tropicaux – la première session jamais tenue en visioconférence – depuis son bureau en Suède.

acteurs des forêts tropicales à se remettre de la crise, il a cité à l'appui la fourniture d'informations fiables sur le marché des bois tropicaux, la mise en valeur des réussites en matière de gestion des forêts, la restauration des paysages et les chaînes d'approvisionnement légales et durables ainsi que le financement de projets dirigés par les pays.

Le Directeur exécutif de l'OIBT, M. Gerhard Dieterle, qui s'est également exprimé le jour de l'ouverture de la session en visioconférence, a fait écho aux vues de M. Merzell sur la pandémie. M. Dieterle a en effet expliqué que la pandémie résultait de la rupture du lien entre l'humain et les systèmes naturels et que les



Le porte-parole des Producteurs, M. Jorge Malleu (en bas), fait une intervention lors de la 56^e session du Conseil international des bois tropicaux.

réponses à celle-ci devraient donc englober la protection des écosystèmes et le maintien de leurs fonctions.

Dans ses remarques au Conseil, l'adjoint au maire de Yokohama, M. Hayashi Takumi, a évoqué la relation étroite qui s'était nouée au fil de 30 années entre la Ville de Yokohama et l'OIBT ainsi que les travaux qu'ils avaient accomplis en commun afin de sensibiliser le public à l'engagement international et à la protection environnementale des forêts tropicales.

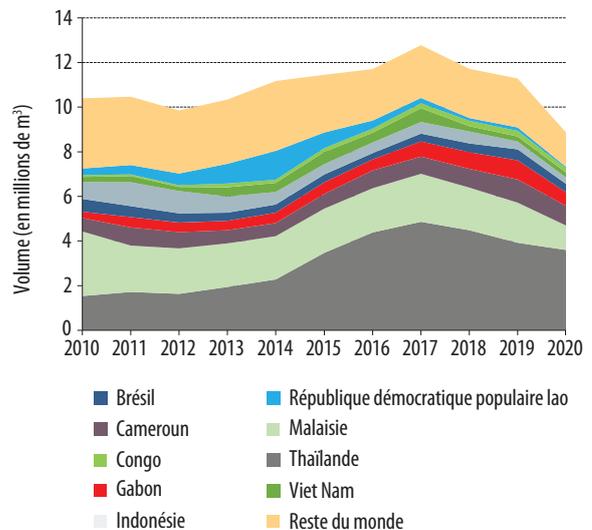
Le commerce des bois tropicaux frappé de plein fouet par la pandémie

La pandémie de Covid-19 a eu un impact drastique sur le commerce des bois tropicaux, les exportations de grumes plongeant de 28 pour cent en 2020 et celles de sciages et de contreplaqués de 16 et 8 pour cent chacun, selon les conclusions préliminaires d'un rapport qu'a présenté le Secrétariat au cours de la session du Conseil. L'édition 2020 était encore en préparation au moment de la session du Conseil, mais, comme il est d'usage, le Secrétariat en a présenté les premiers résultats en prélude au rapport définitif qui sera publié en milieu d'année 2021.

Examen des Axes programmatiques pilotes de l'OIBT

Au cours de la session, M. Dieterle a informé les délégués au Conseil que, dans le cadre de la Démarche programmatique de l'OIBT, des fonds destinés à une grande diversité d'activités avait été annoncés pour 2019 et 2020 à raison d'un montant total d'environ 7 millions \$EU. Il a indiqué que les contributions financières volontaires aux travaux de l'Organisation

Données présentées lors de la session du Conseil indiquant les exportations de sciages tropicaux des principaux pays tropicaux exportateurs, 2010-2020



affichaient une tendance baissière depuis plus d'une décennie, ce qui pointe la nécessité de réévaluer les mécanismes au moyen desquels l'Organisation attire des fonds. La Démarche programmatique qui, en application de décisions du Conseil, est mise en œuvre à titre pilote jusqu'en 2022 s'articule autour des quatre «Axes» suivants: 1) Chaînes d'approvisionnement légales et durables; 2) Conservation de la biodiversité et des services écosystémiques; 3) Restauration des paysages forestiers et moyens d'existence résilients; et 4) Questions émergentes et innovation.



Le porte-parole des Consommateurs, M. Luke Thomson (en bas), fait une intervention lors de la 56^e session du Conseil international des bois tropicaux.

Un groupe de travail fixe les objectifs des Axes programmatiques de l'OIBT

Les coprésidents du Groupe de travail spécial sur l'architecture de financement de l'OIBT, M^{me} Jennifer Conje (États-Unis d'Amérique) et M. John Leigh (Pérou), ont présenté le rapport du Groupe de travail pendant la session. Entre autres choses, le Groupe de travail a élaboré, à la demande du Conseil, des projets d'objectifs pour les quatre Axes programmatiques de l'OIBT, ce en vue d'orienter l'élaboration et le financement de propositions de projets, de rationaliser le cycle régulier des projets et de mettre au point une approche fondée sur des notes conceptuelles. M^{me} Conje a décrit aux délégués du Conseil quatre scénarios de financement et a expliqué que la «boucle virtuelle de rétroaction éclairée» – mise en place par le Conseil – rendrait le cycle des projets plus transparent et permettrait aux membres de transmettre leurs retours au Secrétariat avant que ne soient signés les accords de financement avec un donateur potentiel.

Le Conseil octroie 20 bourses

Le Conseil a octroyé 20 bourses de l'OIBT à sa 56^e session (voir le chapitre 6).

Les Comités passent en revue les travaux de politique et de projets

Les quatre Comités du Conseil (Économie, statistiques et marchés; Finances et administration; Industrie forestière; et Reboisement et gestion forestière) se sont réunis en visioconférence avant et pendant la session du Conseil afin de notamment passer en revue les travaux de politique et de projets (voir les chapitres 3 et 4).

Programme de travail biennal

Le Conseil a discuté de l'avancement de la mise en œuvre du Programme de travail biennal (PTB) en vigueur et d'un PTB modifié pour la période 2021-2022. Ce PTB modifié comprend 24 activités réparties entre cinq domaines: 1) activités axées sur le terrain; 2) travaux normatifs; 3) collaboration; 4) communication et sensibilisation; et 5) travaux analytiques, statistiques et autres travaux récurrents. Son budget total s'élève à 1,86 million \$EU pour les coûts opérationnels de base et à 4,35 millions \$EU de contributions volontaires (dont 3,8 millions \$EU environ ont été annoncés).

Le Groupe consultatif de la société civile veut un nouveau rapport de situation

Dans la déclaration qu'il a délivrée durant la session, le Coordonnateur du Groupe consultatif de la société civile (GCSC), M. Chen Hin Keong, a indiqué que le GCSC était préoccupé par le fait que, dans certains pays producteurs membres de l'OIBT, la mise en œuvre de la gestion durable des forêts (GDF) était en échec.

«Nous tous ici au Conseil avons participé à de nombreux ateliers et avons lu des rapports qui montrent que les problématiques et difficultés auxquelles se heurte la GDF ne relèvent pas des aspects techniques de la gestion des forêts», a-t-il observé. Le GCSC a proposé que soit préparé un nouveau rapport sur la situation de la gestion des forêts tropicales, que l'Organisation a évaluée pour la dernière fois en 2011.

«Le GCSC serait plus que disposé à travailler avec les membres de l'OIBT, le Conseil et la communauté des donateurs pour mener cette évaluation de la situation, de manière objective, ouverte et transparente», a poursuivi



La Présidente du Comité des finances et de l'administration, M^{me} Katharina Kuehmeyer (Autriche, en bas), présente le rapport du Comité lors de la 56^e session du Conseil international des bois tropicaux.



Le délégué du Japon, M. Jun Fukuda (en bas), fait une intervention durant une séance du Comité du reboisement et de la gestion forestière.

M. Chen, qui a également fait part de l'appréciation du GCSC concernant la nouvelle Démarche programmatique de l'OIBT.

Plus de 4 millions \$EU annoncés en faveur des travaux de l'OIBT

Les membres du Conseil et autres donateurs ont annoncé une enveloppe de 4,14 millions \$EU au total (dont les annonces de fonds intersessions) au titre des contributions volontaires destinées à appuyer les travaux de l'Organisation. Sur ce montant, le Japon a contribué

environ 3 millions \$EU, les États-Unis d'Amérique 480 000 \$EU, les Pays-Bas 230 000 \$EU, la Chine 100 000 \$EU, la Suède 23 000 \$EU, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) 148 000 \$EU et la *Soka Gakkai*² 93 000 \$EU. Ces fonds serviront notamment à financer des projets de terrain au Cambodge, au Ghana, en Indonésie, au Pérou et au Togo; des travaux portant sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables; les travaux de l'OIBT portant sur l'application des dispositions de la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore menacées d'extinction (CITES) se rapportant

² À noter que la somme des chiffres ne donne pas le total de 4,14 millions \$EU en raison de l'arrondi-zéro.



Le délégué de l'Indonésie, M. Sigit Pramoto (en bas au milieu), fait une intervention durant une séance commune du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés et du Comité de l'industrie forestière.



Des responsables du Secrétariat de l'OIBT applaudissent l'adoption d'une décision lors de la 56^e session du Conseil international des bois tropicaux.

Photo: R. carrillo/OIBT

aux essences tropicales; le développement de programmes éducatifs sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables et sur l'accès au marché; la diffusion des nouvelles lignes directrices de l'OIBT sur la restauration des paysages forestiers en milieu tropical; et le Programme de bourses de l'OIBT.

Au cours de sa session, le Conseil a adopté cinq décisions, dont une appelant au financement immédiat de huit projets et de deux avant-projets, tous nouveaux. Les autres décisions concernent le PTB pour 2021-2022; la prorogation du Plan d'action stratégique de l'OIBT; la phase II de la mise en œuvre de la nouvelle architecture financière de l'OIBT; et le recrutement, la sélection et le

Les moments marquants de chaque journée de la 56^e session du Conseil international des bois tropicaux, y compris les présentations et les liens vers les documents du Conseil, peuvent être consultés sur: www.itto.int/ittc-56. La couverture quotidienne de la session par l'Earth Negotiations Bulletin est consultable sur: <https://enb.iisd.org/forestry/itto/ittc56>

mandat du Directeur exécutif. Cette dernière décision, prise après des discussions *in extenso* durant la session, prie le Secrétariat de publier immédiatement l'annonce de vacance du poste de Directeur exécutif.

Le Conseil a élu M. Kheiruddin Rani (Malaisie) et M. Jesse Mahoney (Australie) à la présidence et à la vice-présidence de la prochaine session du Conseil, prévue en novembre 2021.



Image: K. Sato (koshino&smartboy10/stockphoto)

2 Réponse de l'OIBT à la Covid-19

Au début de 2020, le monde a été frappé par la pandémie de Covid-19, une crise sanitaire planétaire qui a semé la mort aux quatre coins du globe, qui a perturbé le mode de vie de milliards de gens et qui a touché des secteurs économiques dans le monde entier. En 2020, l'OIBT a travaillé avec ses partenaires pour aider à surmonter les difficultés que la pandémie a provoquées au niveau des forêts tropicales et des populations qui en sont tributaires ainsi que du secteur forestier tropical.

Sondage sur les retombées de la pandémie sur le secteur des bois tropicaux

Au début de 2020, le Service d'information de l'OIBT sur le marché et le Groupe consultatif sur le commerce (TAG) ont mené un sondage dans neuf pays tropicaux³ – qui représentent tous réunis plus de 50 pour cent du commerce mondial des produits ligneux primaires tropicaux – sur les conséquences de la pandémie. Les premiers retours ont été diffusés vers la mi-avril⁴, l'intégralité des réponses ayant été mise à disposition en mai⁵. Ce sondage a montré que les mesures prises pour prévenir la propagation de la Covid-19 avaient des conséquences substantielles sur le secteur des bois tropicaux, avec des milliers de licenciements et un effondrement de la demande. L'une des préoccupations les plus partagées concerne le fait de savoir quand pourrait se redresser la demande en bois tropicaux, dont



Partout dans le monde, les entreprises forestières ont souffert des conséquences de la Covid-19.
Photo: R. Carrillo/OIBT

les perspectives sont étroitement liées à la rapidité de la reprise sur les principaux marchés d'importation.

Le Service d'information sur le marché a régulièrement évoqué en 2020 les retombées de la pandémie, ainsi que d'autres dans son *Rapport sur le marché des bois tropicaux* (TTMR) publié deux fois par mois.

Semaine Webinaire des forêts: Covid-19

Ce webinaire a été organisé par la FAO du 22 au 25 juin 2020. L'OIBT y a organisé une séance technique⁶ et a participé à la table ronde sur l'initiative «Du bois durable pour un monde durable» (SW4SW)⁷.

³ Brésil, Gabon, Ghana, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Pérou, Thaïlande et Viet Nam.

⁴ www.itto.int/mis/id=6419

⁵ www.itto.int/fr/news/2020/05/08/survey_shines_light_on_covid_19_impacts_on_tropical_timber_sectorw

⁶ «The Global Forest Sector and COVID-19: Navigating a Sustainable Future in an Economically and Socially Constrained World».

⁷ «COVID19-related Impacts on Wood Products Value Chains and Contributions to Building Back Better». Future in an Economically and Socially Constrained World.



Cette séance technique a permis d'exprimer divers points de vue sur les conséquences de la pandémie et de formuler des suggestions sur le moyen de mettre en place un meilleur secteur forestier après la Covid-19. Les panellistes ont noté que le secteur forestier, en particulier dans le monde tropical, avait subi toute une série de retombées défavorables, dont un recul de la demande en produits forestiers sur les marchés, qui a touché plus particulièrement les petites et moyennes entreprises forestières. Toutefois, les orateurs ont reconnu que la crise était aussi porteuse d'opportunités, notamment la chance d'accroître l'emploi du bois en remplacement de matériaux et d'énergies non renouvelables et à fortes émissions de carbone.

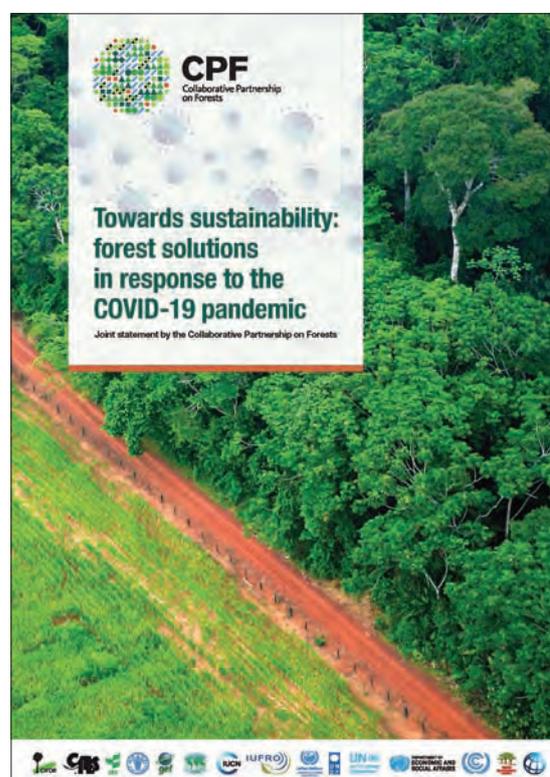
Au cours de la table ronde sur la SW4SW, on a analysé les résultats des sondages menés par la FAO et l'OIBT sur les impacts qu'a eus la pandémie sur les chaînes de valeur du bois, et formulé des préconisations quant à la manière de répondre et de reconstruire en mieux. Les participants ont observé que la crise de la Covid-19 avait perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales, révélant ainsi leur fragilité, et ont suggéré qu'il fallait renforcer les chaînes d'approvisionnement et les marchés au niveau local et encourager aussi les innovations locales afin d'assurer la viabilité des entreprises forestières. La pandémie vient renforcer le rôle vital que jouent les populations autochtones, les petits exploitants agricoles et les communautés locales sur le plan de la production de nourriture et de la protection de la nature. Dans ses interventions, l'OIBT a souligné que les efforts déployés sur le moyen à long terme pour surmonter la pandémie devraient être centrés sur la GDF, la gouvernance et les incitations afin d'assurer un approvisionnement régulier en bois et autres biens et services forestiers destinés à la consommation intérieure et internationale à caractère durable. Les engagements de long terme en matière de GDF et de restauration des paysages forestiers doivent être renforcés par des incitations d'ordre fiscal ou financier en vue de stimuler et de mettre en place des bioéconomies durables⁸, qui en retour renforceraient la résilience des communautés et aideraient ainsi à maintenir le rôle crucial que jouent les forêts au niveau de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets.

⁸ La Commission européenne définit une bioéconomie comme étant la production de ressources biologiques renouvelables et la conversion de ces ressources et flux de résidus en produits à valeur ajoutée, tels que produits alimentaires, produits d'alimentation animale, bioproduits et bioénergie.

Les vidéos et les présentations sont disponibles sur: www.itto.int/fr/news/2020/07/07/build_back_better_webinar_explores_role_of_forest_sector_in_pandemic_recovery

Déclaration commune du Partenariat de collaboration sur les forêts

Dans le cadre de la Semaine mondiale des forêts, les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, dont l'OIBT, ont publié en octobre 2020 une déclaration commune intitulée «Vers la durabilité: des solutions forestières en réponse à la pandémie de Covid-19»⁹. Cette déclaration appelle tous les acteurs à faire de la pandémie une opportunité pour passer à des sociétés vertes et inclusives afin d'assurer un avenir viable pour les populations et la planète.



⁹ www.cpfweb.org/97404/fr



*Cette fabrique de revêtements de sols à Huzhou, en Chine, est un consommateur significatif de bois tropicaux.
Photo: R. Carrillo/OIBT*

Modélisation de la reprise du secteur des bois tropicaux

Conduite en 2020, une étude commandée par l'OIBT sur les incitations susceptibles d'encourager la GDF dans les pays tropicaux comportait notamment l'élaboration d'un modèle de projection des tendances de l'offre et de la demande en bois tropicaux en vue de prévoir l'offre excédentaire ou déficitaire de l'approvisionnement en bois au niveau régional que des incitations pourraient aider à corriger. Cette étude a examiné les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur l'approvisionnement en bois tropicaux et le commerce connexe, et a estimé le délai qui serait probablement nécessaire avant que le secteur ne renoue avec son niveau d'avant la crise. Selon ses premiers résultats¹⁰, il est peu probable que le secteur des bois tropicaux ne retrouve son niveau d'avant la crise avant 2026. Le rapport intégral de cette étude, qui a été publié en milieu d'année 2021, est disponible sur: www.itto.int/fr/technical_report.

Présence en ligne

En 2020, l'OIBT a eu davantage recours aux technologies de réunion en ligne en réponse à la pandémie. C'est ainsi que le Mécanisme de surveillance indépendante du marché (SIM, voir le chapitre 3), financé par l'Union européenne (UE), que dirige l'OIBT a organisé un webinaire en octobre 2020¹¹ afin de dévoiler la version



*En réponse à la pandémie, l'OIBT a fait un usage accru des technologies de réunion en ligne en 2020.
Photo: R. Carrillo/OIBT*

actualisée du Tableau de bord des données du SIM¹² et son nouvel outil d'échange d'information sur le bois durable (STIX)¹³. Ainsi que noté précédemment, la 56^e session du Conseil international des bois tropicaux s'est réunie en visioconférence; en l'absence de visites de terrain régulières programmées, les fonctions de suivi des projets ont aussi en grande partie été assurées en ligne. L'OIBT a participé et contribué à plusieurs réunions et webinaires internationaux qu'ont organisés des partenaires et d'autres au cours de l'année.

¹⁰ www.itto.int/fr/news/2020/11/05/itto_modelling_examines_recovery_timeframe_in_tropical_timber_sector

¹¹ www.itto.int/fr/news/2020/11/07/popular_webinar_unveils_timber_trade_platforms

¹² www.stats.flegtimm.eu

¹³ www.stix.global



Des grumes de teck dans une scierie villageoise à Luang Prabang, en RPD lao. Une activité de l'OIBT aide à améliorer la gestion des forêts naturelles de teck ainsi que la production et la commercialisation connexes dans la sous-région du grand Mékong. Photo: T. Yanuariadi/OIBT

3 Travaux de terrain

Ce chapitre présente une sélection de projets, et autres activités, en cours ou récemment achevés, qui sont articulés en fonction des priorités stratégiques du Plan d'action stratégique de l'OIBT¹⁴.

Priorité stratégique 1: Favoriser la bonne gouvernance forestière et les cadres de politiques publiques permettant le renforcement de la gestion durable des forêts et du commerce connexe et une augmentation des financements de la GDF et des investissements y afférents

L'OIBT accompagne les efforts que mènent ses membres en vue d'assurer que les lois, règlements et réglementations d'ordre forestier soient respectés au cours de la récolte, du transport, de la transformation et du commerce des produits forestiers, et aussi afin de remédier au défaut de conformité aux lois internationales, nationales et internationales relevant des forêts et de la foresterie.

Traçabilité du bois au Panama

<i>Intitulé du projet</i>	Renforcement de la capacité gestionnaire de l'ANAM en vue de réduire l'exploitation forestière et le commerce connexe illicites dans la région est du Panama (Bayano et Darién) par des mécanismes de suivi et de contrôle
<i>Numéro</i>	TFL-PD 044/13 Rev.2 (M)
<i>Statut</i>	Achevé en 2020
<i>Contribution de l'OIBT</i>	412 556 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	WWF Panama
<i>Financement</i>	Programme thématique FLEGT
<i>ODD connexes</i>	

Tirant parti des produits d'un autre projet de l'OIBT¹⁵, ce projet met en œuvre à titre pilote le Système de traçabilité et de contrôle forestiers du Panama (STCF), qui permet de tracer à l'aide d'un dispositif électronique – des puces – les arbres prélevés, ce dès qu'ils sont recensés durant la préparation des plans d'aménagement forestiers jusqu'au moment où le bois arrive sur le site d'une scierie ou d'une entreprise de commerce.

¹⁴ Pour en savoir plus sur le Plan d'action stratégique de l'OIBT, consulter: www.itto.int/fr/council_committees/action_plans

¹⁵ PD 602/11 Rev.3 (F)

Cette mise en service du STCF a d'ores et déjà permis d'améliorer les pratiques de gestion forestière, de réduire les délais d'approbation des plans d'aménagement forestier et de rendre le commerce du bois plus transparent. Le STCF comporte les étapes suivantes:

- Le recensement des arbres – exploitables, semenciers et résiduels – dans les inventaires forestiers.
- La fixation sur chaque arbre prélevé et sur sa souche d'un code-barre qui peut être lu électroniquement.
- La saisie d'autres données (par ex., des renseignements d'ordre général sur le détenteur du permis et les autorisations nécessaires).
- L'enregistrement et le suivi des plans d'approvisionnement de l'entreprise.
- L'émission de lettres de transport pour acheminer les grumes et pièces de bois (par ex., blocs et bois dimensionnés).
- L'enregistrement des coordonnées géospatiales pour alimenter un outil centralisé servant à l'application des lois forestières et à la gouvernance.

Le STCF fonctionne avec des appareils nomades, ce qui facilite la saisie des informations directement sur le terrain, la délivrance en ligne des autorisations par l'autorité forestière et la vérification des chargements de

bois aux points de contrôle; en outre, le système produit des informations statistiques servant à la prise de décisions. La mise en œuvre du STCF s'accompagne d'une campagne de communication et de marketing à destination de la société civile et des consommateurs, qui est relayée via la radio, la télévision et d'autres médias numériques. Le Ministère panaméen de l'environnement a soumis à l'OIBT une proposition de projet consécutif visant à faciliter l'expansion du STCF à d'autres régions du pays.

Suivi du stock forestier aux Philippines

<i>Intitulé du projet</i>	Développement et mise à l'essai d'un système de suivi du stock forestier associés à l'amélioration des capacités de gouvernance à tous les échelons de l'administration forestière
<i>Numéro</i>	PD599/11 Rev.1 (M)
<i>Statut</i>	Achevé en 2020
<i>Contribution de l'OIBT</i>	497 930 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Office philippin de gestion des forêts
<i>Financement</i>	Australie, Japon, République de Corée, États-Unis d'Amérique
<i>ODD connexes</i>	



Un agent de terrain scanne une étiquette fixée sur un arbre dans une forêt située dans le Darién, au Panama. Le nouveau système panaméen de traçabilité du bois, mis au point dans le cadre d'un projet de l'OIBT, permet de tracer le bois depuis la forêt jusqu'à la scierie et au-delà. Photo: R. Carrillo/OIBT



Un lecteur portable est employé pour scanner les codes QR fixés sur les débités produits à partir d'arbres inventoriés dans le cadre d'un système de traçabilité du bois mis au point aux Philippines au titre d'un projet de l'OIBT.

Photo: Office de gestion des forêts

Aux Philippines, le premier système de traçage du bois a été le Système de contrôle et de suivi des grumes mis au point au milieu des années 90; ses capacités de communication d'informations étaient toutefois limitées et il était difficile à mettre en œuvre.

Dans le cadre de ce projet de l'OIBT, l'Office de gestion des forêts a mis au point et testé le Système national de suivi des stocks forestiers (NFSMS), qui comprend un système de traçabilité «jusqu'à la souche» capable de tracer les grumes depuis la forêt jusqu'à leur transformation primaire en débités. Ce système peut servir, entre autres choses, à étayer par des preuves la chaîne de contrôle.

Le NFSMS, qui a recours à des codes QR, permet de délivrer un certificat de «vérification d'origine légale» attestant qu'un chargement de bois a été approvisionné et récolté à partir de sources légales et vérifiables. Le NFSMS peut servir de mécanisme de vérification de la légalité en apportant la preuve que les bois et produits dérivés négociés à l'échelle du pays proviennent de sources licites.

Le Département philippin de l'environnement et des ressources naturelles a prévu d'adopter ce système au niveau national et l'Office de gestion des forêts a l'intention de l'élargir afin de couvrir les contreplaqués et placages ainsi que les grumes et débités d'importation.

Priorité stratégique 2: Augmenter la contribution des forêts tropicales aux économies nationales et locales, notamment par le commerce international

L'OIBT reconnaît le potentiel d'expansion et de diversification que présente le commerce de produits obtenus de forêts tropicales en gestion durable s'agissant de contribuer au développement durable. L'Organisation encourage, dans le cadre de dialogues, de partenariats, de l'élaboration de politiques et de projets, les industries qui reposent sur des forêts tropicales durables ainsi que le commerce associé.

Amélioration de la gestion du teck

<i>Intitulé de l'activité</i>	Renforcement de la conservation et de la gestion durable des forêts de teck et les chaînes d'approvisionnement légales et durables dans la sous-région du grand Mékong
<i>Numéro</i>	PP-A/54-331
<i>Statut</i>	En cours
<i>Contribution de l'OIBT</i>	1 236 250 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	OIBT
<i>Donateur</i>	Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture
<i>ODD connexes</i>	

De par ses remarquables qualités physiques et esthétiques, le teck (*Tectona grandis*) est l'un des bois durs les plus précieux au monde. Couvrant une superficie d'environ 29 millions d'hectares, les forêts naturelles de teck se situent en Inde du centre et du Sud, en République démocratique populaire lao (RDP lao), au Myanmar et en Thaïlande. En raison de leur surexploitation, de l'expansion agricole et de l'agriculture itinérante, les forêts de teck indigènes sont toutefois menacées.

Cette activité de l'OIBT a pour objet d'aider les gouvernements, les communautés locales et les petits exploitants agricoles à améliorer leur gestion, leur production et leur commercialisation des forêts de teck afin de faciliter la mise en place de chaînes d'approvisionnement légales et durables du teck tout en améliorant les économies nationales et les moyens d'existence des communautés locales de la sous-région du grand Mékong.

Dans le cadre de cette activité s'est tenu à Vientiane et à Luang Prabang, en RDP lao, les 19 et 20 février 2020 le Forum lao du teck: Chaînes de valeur durables du teck pour un développement local durable. Au cours de ce Forum, on a passé en revue les opportunités et défis que présentent les chaînes de valeur durables du teck en RDP lao, pour conclure que les petites plantations de teck pouvaient être un moteur du développement durable dans la région du bas Mékong, ce en améliorant les moyens d'existence des communautés rurales et leurs paysages. Savoir-faire, matériel de plantation de qualité supérieure et une petite aide financière sont primordiaux pour concrétiser ce potentiel. Selon les participants au Forum, créer des groupes de petits planteurs de teck permettra d'intégrer les agriculteurs aux chaînes d'approvisionnement pour obtenir des produits en teck à haute valeur ajoutée.

Dans le cadre de cette activité ont également été publiés en 2020 six numéros du *Teck Mekong Newsletter*¹⁶, qui ont régulièrement fait le point sur ses travaux et facilité le réseautage entre les acteurs du teck.

Pour en savoir plus, consulter: www.itto.int/fr/news/2020/03/03/smallholder_teak_plantations_could_be_a_driver_of_sustainable_development_in_the_lower_mekong



Une plantation commerciale de teck à Bago Yoma, au Myanmar. Un projet de l'OIBT a aidé à améliorer la gestion des forêts de teck ainsi que leur production et commercialisation. Photo: Yongyut Trisurat/Faculté de foresterie, Université Kasetsart

¹⁶ teaknet.org/itto-teak-mekong



Des riverains plantent une surface ouverte dans une zone humide côtière à Cayo Quamado, dans le département d'Isabal, au Guatemala. Photo: © Angela López

Priorité stratégique 3: Renforcer la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre

Riches en biodiversité, les forêts tropicales naturelles jouent aussi un rôle crucial dans l'économie, tant à l'échelon local que national. Or, faisant l'objet d'une pression immense, elles nécessitent d'être protégées. À travers des projets et l'élaboration de politiques, l'OIBT aide ses pays membres producteurs à mettre en œuvre des stratégies visant à la protection et à la gestion durable de ces ressources vitales.

Sauvegarder les mangroves du Guatemala

<i>Intitulé du projet</i>	Renforcement de la gouvernance et de la gestion durable des écosystèmes de mangrove au Guatemala comme mesure d'adaptation au changement climatique
<i>Numéro</i>	RED-SPD 079/12 Rev.1 (F)
<i>Statut</i>	Achevé en 2020
<i>Contribution de l'OIBT</i>	146 750 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Institut national des forêts du Guatemala
<i>Financement</i>	Programme thématique REDDES
<i>ODD connexes</i>	

Les écosystèmes de mangrove revêtent pour les régions côtières une importance vitale dans la mesure où ils procurent de nombreux services écosystémiques et sont un vivier de moyens d'existence. Le Guatemala recèle ainsi plus de 25 000 hectares de mangroves, dont la ressource s'est toutefois considérablement dégradée sous l'effet des changements d'affectations des terres et de l'exploitation illégale. Afin d'y remédier, ce projet a formulé une stratégie nationale de conservation et de gestion durable des écosystèmes de la mangrove, qui a abouti à l'élaboration, en 2019, d'une réglementation nationale de la gestion durable des mangroves. Il a par ailleurs permis de renforcer et de consolider un modèle de gestion durable des forêts par les communautés, aidé à restaurer une surface de mangrove d'environ 535 hectares répartis entre 15 sites, et renforcé les capacités de plus d'un millier de riverains. Avec la participation active des communautés locales et autres parties prenantes, neuf tables rondes sur la conservation des mangroves ont été mises en place. Grâce à ce projet ces surfaces pilotes sont aujourd'hui gérées dans le cadre de plans de gestion durable.

Des directives techniques ont été élaborées afin d'appliquer la réglementation sur le terrain, en précisant les activités qui peuvent être mises en œuvre dans les forêts de palétuviers afin d'assurer leur gestion durable. Ces deux instruments – la réglementation et les directives – ouvrent de nombreuses opportunités pour l'usage durable des mangroves par les communautés.

Renforcement de la conservation transfrontière entre le Myanmar et la Thaïlande

<i>Intitulé du projet</i>	Développement des capacités en vue du renforcement de la conservation transfrontière de la biodiversité des monts-Tanintharyi
<i>Numéro</i>	PD 723/13 Rev.2 (F)
<i>Statut</i>	Achevé en 2020
<i>Contribution de l'OIBT</i>	140 000 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Département des forêts, Ministère des ressources naturelles et de la conservation de l'environnement, Gouvernement du Myanmar
<i>Financement</i>	République de Corée, États-Unis d'Amérique
<i>ODD connexes</i>	

Le Myanmar est de longue date considéré comme un pays de riche biodiversité, comme en témoignent les monts-Tanintharyi à la frontière avec la Thaïlande, qui sont reconnus comme étant une écorégion terrestre d'importance planétaire abritant une très grande diversité d'espèces d'oiseaux et de mammifères. Toutefois, en raison des capacités et moyens limités du Myanmar en matière de conservation, de gestion et de suivi de la biodiversité, la coopération transfrontière sur le plan de la biodiversité y est minimale.

Ce projet a permis d'améliorer la capacité de l'Institut de recherche forestière du Myanmar à concevoir et à mettre en œuvre des programmes de conservation, de suivi et de recherche sur la biodiversité dans les Monts-Tanintharyi; il a aussi renforcé la participation des parties prenantes locales à ces programmes ainsi que les moyens d'existence des communautés tributaires des forêts. Le projet a travaillé avec le département local des forêts, des organisations locales de la société civile et autres organisations non gouvernementales ainsi que les communautés en vue de les préparer à mener des travaux de conservation transfrontière en coopération avec des partenaires transfrontaliers.

Une formation a été dispensée sur les patrouilles SMART («outil de suivi et de communication spatiaux»)¹⁷ à destination du personnel du Département des forêts et sur le développement de l'écotourisme chez les communautés locales. Ces formations techniques ont aidé à accroître la capacité du personnel du projet, des garde-forestiers, de la police de patrouille aux frontières et des communautés locales.

¹⁷ SMART désigne un ensemble de meilleures pratiques qui visent à aider les gestionnaires d'aires protégées et de la faune à mieux suivre, évaluer et gérer de manière adaptative leurs activités de patrouille



Après leur formation dispensée dans le cadre d'un projet de l'OIBT, ces jeunes femmes fabriquent de l'artisanat en bambou qui sera vendu dans la localité de Tanintharyi. Photo: N. L. Soe

En outre, le personnel en charge des aires protégées et du personnel local ont été équipés de systèmes de positionnement global, de boussoles manuelles, d'appareils photo et d'appareils photo-pièges aux fins de renforcer leur activité de suivi.

Le personnel de l'Institut de recherche forestière a conduit dans le cadre du projet des inventaires forestiers et des recensements de la flore et de la faune. La capacité de l'Institut en recherche sur la biodiversité a augmenté grâce à la formulation et à la mise en œuvre de plans de recherche de long terme sur la conservation de la biodiversité, en particulier de la biodiversité végétale.

Le projet a accru la capacité des communautés tributaires des forêts à subsister grâce à des moyens d'existence durables. Il a aidé à renforcer les organisations et réseaux des communautés locales; a organisé des formations à l'agroforesterie et au développement de moyens d'existence à l'intention des communautés locales; mené une évaluation socioéconomique dans sept villages frontaliers; et évalué le potentiel de six villages à commercialiser des produits forestiers non ligneux, dont bois de feu et charbon de bois.

Le projet a contribué de plusieurs manières à l'élaboration des politiques nationales en matière de biodiversité. Par exemple, la Division de la conservation de la nature et de la faune du Département forestier du Myanmar va actualiser la Stratégie et le Plan d'action nationaux se rapportant à la biodiversité à la lumière des enseignements dégagés du projet. Elle a aussi démarré le programme «Réintroduction des habitats naturels dans les aires protégées» (qui s'étend de 2019-2020 à 2028-2029), lequel comprend la conservation transfrontière de la biodiversité. La Division planification



Dans le cadre du projet de l'OIBT PD 754/14 Rev.3 (F) mené au Bénin, 162 hectares répartis entre 42 forêts sacrées ont été enrichis au moyen de 15 300 plants d'essences indigènes. Des riverains plantent ici des semis de *Garcinia kola*, une plante médicinale, dans la forêt sacrée de Wlenanzoun. Photo: B. Bossou/CESAREN

et statistiques du Département forestier va mettre à jour son Plan directeur national sur les forêts (2000-2001 à 2029-2030), qui incorpore la conservation de la biodiversité et des garanties sociales reposant sur les expériences du projet.

Conservation de la biodiversité dans les forêts sacrées du Bénin

<i>Intitulé du projet</i>	Restauration et gestion durable des forêts sacrées des sites Ramsar 1017 et 1018 au Bénin
<i>Numéro</i>	PD 754/14 Rev.3 (F)
<i>Statut</i>	Achevé en 2020
<i>Contribution de l'OIBT</i>	541 031 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Cercle pour la sauvegarde des ressources naturelles
<i>Donateur</i>	Japon
<i>ODD connexes</i>	

Une forêt sacrée est une forêt qu'entretiennent des communautés riveraines pour des raisons religieuses. Bien que pouvant être de petite taille, elles abritent souvent une riche biodiversité et jouent des rôles importants du point de vue écologique, culturel et spirituel. On dénombre au Bénin au moins 2 940 forêts sacrées couvrant une superficie de 18 360 hectares au total. Sous l'effet de leur exploitation anarchique, de leur

conversion à l'agriculture, des pressions urbaines, de la forte demande en bois de feu, de la pauvreté rurale et de la disparition des croyances religieuses, nombre d'entre elles sont toutefois aujourd'hui dégradées.

Dans le cadre de ce projet, 42 forêts sacrées ont été juridiquement reconnues et délimitées, et des plans simples de gestion ont été élaborés pour permettre aux communautés forestières de mieux gérer leurs ressources naturelles. Plus de 150 hectares de forêts sacrées ont été enrichis au moyen de plants d'essences précieuses (inscrites pour certaines sous la catégorie «vulnérables» de la Liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature), telles l'acajou d'Afrique (*Khaya senegalensis*), l'iroko (*Milicia excelsa*), le limba (*Terminalia superba*), l'ayous (*Triplochiton scleroxylon*) ou le baobab (*Adansonia digitata*). Ces arbres offrent un habitat à des espèces animales rares, dont certaines sont inscrites à l'annexe II à la CITES.

Des activités de sensibilisation des communautés riveraines ont permis de réintroduire dans huit forêts sacrées plus de 1 100 spécimens d'espèces fauniques, dont le python royal (*Python regius*), considéré être une divinité; le varan des savanes et le varan du Nil (*Varanus exanthematicus* et *Varanus niloticus*); des chaméléons (*Chamaeleo gracilis* et *Chamaeleo senegalensis*); et des galagos (*Galago spp.*). D'autres espèces, comme le hocheur à ventre roux (*Cercopithecus erythrogaster*), sont réapparues dans certaines forêts sacrées restaurées.

Les populations riveraines ont bien accueilli la restauration de leurs forêts sacrées parce qu'elle a augmenté les valeurs biologiques, culturelles et spirituelles de celles-ci. Elles ont aussi bénéficié d'activités génératrices de revenus introduites dans le cadre du projet, dont l'agroforesterie; l'apiculture;



Des responsables de l'Administration forestière, des membres du Comité de gestion communautaire des forêts et les autorités locales discutent des travaux de terrain menés dans le cadre d'un projet de l'OIBT visant à actualiser les cartes d'utilisation des terres à Veal Okdey, dans le district de Santuk, province de Thom, au Cambodge. Photo: Chhorn Vireak

l'élevage de chèvres, de porcs, de volailles et de lapins; la pisciculture; et la production et le commerce de produits forestiers non ligneux. Pour aider à répondre aux besoins des populations riveraines en bois d'œuvre et en énergie bois, certaines surfaces des zones tampons des forêts sacrées ont été plantées de teck (*Tectona grandis*), d'acacia (*Acacia auriculiformis*) et autres essences exotiques.

Suite à l'amélioration de leurs moyens d'existence, les populations locales ont moins besoin d'empiéter sur les forêts sacrées.

Priorité stratégique 4: Freiner le déboisement et la dégradation des forêts dans le monde tropical et valoriser l'apport des services écosystémiques

De vastes surfaces de forêt tropicale ont été dégradées ou ont disparu, entraînant la perte de services écosystémiques. L'OIBT aide ses membres à restaurer leurs forêts dans le but d'accroître les services écosystémiques que celles-ci procurent et de créer de nouvelles sources de revenus et de l'emploi pour les populations, les entreprises et les États.

Prévention et gestion des incendies dans les forêts tropicales productrices de bois

<i>Intitulé du projet</i>	Prévention et gestion des incendies dans les forêts tropicales productrices de bois
<i>Numéro</i>	PP-A/56-340-1 et PP-A/56-340-2
<i>Statut</i>	En cours
<i>Contribution de l'OIBT</i>	2 210 526 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Direction de la gestion des incendies de forêt et de terre, Ministère de l'environnement et de la foresterie en Indonésie, et Service national des forêts et de la faune au Pérou
<i>Donateur</i>	Japon
<i>ODD connexes</i>	



Une brigade de pompiers lutte contre un incendie dans la province de Riau, en Indonésie. Photo: Direction générale du changement climatique, Ministère indonésien de l'environnement et de la foresterie

Au fil des années, les travaux de l'OIBT portant sur le développement de la gestion intégrée des incendies ont inclus la participation des communautés à la protection contre les incendies; les mesures d'extinction des incendies (par ex., les prévisions météorologiques et de vigilance incendie ou encore les systèmes d'alerte et de communication précoces); ainsi que des travaux de formation et de vulgarisation et la sensibilisation du public. Dans le cadre de ces efforts de longue haleine, l'OIBT a financé en septembre 2020 deux nouveaux projets¹⁸ – en Indonésie et au Pérou – qui visent à remédier aux menaces d'incendies de forêt dans le cadre d'approches intégrées de la gestion des feux.

À Bornéo et en Amazonie, l'usage incontrôlé du feu – qu'aggravent les conditions de sécheresse et les vagues de chaleur – est une cause majeure de disparition de la forêt et de sa dégradation. Ces deux nouveaux projets, qui auront recours à des approches participatives intégrées pour renforcer les capacités en matière de prévention et de gestion des incendies, aideront aussi à améliorer les systèmes d'alerte précoce. D'un budget total est de 2,2 millions \$EU, ils sont financés dans le cadre d'une aide d'urgence du Gouvernement japonais à la gestion efficace des incendies de forêt en milieu tropical.

¹⁸ Ces deux projets sont : PP-A/56-340-1: «Renforcement des capacités en gestion des incendies de forêt et de terres en Indonésie» et PP-A/56-340-2 «Prévention des incendies de forêt et réponse à ceux-ci dans les forêts et plantations tropicales du Pérou». À noter que le premier est officiellement une activité du PTB et le second une version modifiée d'un projet, dont la proposition a été soumise et approuvée antérieurement dans le cadre du cycle des projets de l'OIBT.

Ces projets cibleront les régions qui sont particulièrement vulnérables aux incendies de forêt, à savoir les provinces de Sumatra du Sud et de Kalimantan central et du sud en Indonésie ainsi que les départements de Cajamarca, Huanuco, Junin, Pasco et Ucayali au Pérou. Au nombre des produits escomptés figurent la réduction de l'incidence des incendies de forêt et de la disparition de la forêt qui en découle; l'amélioration des pratiques agricoles et sylvicoles; l'amélioration de la prévention des incendies et de la gestion des protocoles de réponse précoce; l'amélioration des capacités de lutte contre les incendies; l'installation de dispositifs d'alerte précoce et de vigilance incendie; une coordination efficace et des synergies entre les parties prenantes dans la lutte et la prévention des incendies de forêt; et une sensibilisation accrue du public à la gestion des incendies.

Les communautés locales, groupes d'autochtones, agriculteurs, brigades de lutte incendie, entreprises forestières, organisations non gouvernementales et organismes locaux et nationaux devraient tous bénéficier de ces projets. La réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de la conservation de la biodiversité figurent également au nombre des résultats que l'on peut en attendre.

Ils s'inspirent des réussites de projets antérieurs de l'OIBT liés aux incendies et des *Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales*, qui ont été publiées en 1997.

Priorité stratégique 5: Améliorer la qualité et la disponibilité des informations sur les forêts tropicales, les marchés et le commerce des produits forestiers

Consciente du fait que l'expansion et la diversification du commerce de produits provenant de forêts tropicales en gestion durable peuvent contribuer de manière substantielle au développement durable, l'OIBT œuvre afin d'améliorer l'information sur le marché et d'accroître la transparence des marchés internationaux du bois.

Surveillance indépendante du marché des bois porteurs d'une autorisation FLEGT

<i>Intitulé de l'activité</i>	Surveillance indépendante du marché des bois porteurs d'une autorisation FLEGT
<i>Numéro</i>	PP-A/49-291
<i>Statut</i>	En cours
<i>Contribution de l'OIBT</i>	4 499 438 \$EU ¹⁹
<i>Agence d'exécution</i>	OIBT
<i>Donateur</i>	Union européenne
<i>ODD connexes</i>	



Le Mécanisme de surveillance indépendante du marché (SIM) a été créé dans le cadre d'une activité de l'OIBT financée par l'UE en vue d'accompagner la mise en œuvre des accords de partenariat volontaire (APV) entre l'UE et des pays fournisseurs de bois, qui font partie du Plan d'action de l'UE relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT), et d'analyser leurs répercussions sur le marché.

Au nombre des travaux menés par le SIM en 2020 figurent l'amélioration permanente d'un «tableau de bord» de données qui peuvent être facilement téléchargées par les usagers et la visualisation des données sur le commerce. Diverses pages offrant des informations détaillées sur les ressources forestières, la forêt et la filière du bois dans chaque pays partenaire mettant en œuvre un APV ainsi que sur leurs relations commerciales ont été ajoutées en 2020. Des études du SIM sur le secteur du meuble (plus particulièrement axé sur les fournisseurs asiatiques clés) et les répercussions du Plan d'action FLEGT sur l'investissement dans le secteur forestier (concernant particulièrement l'Indonésie et le Viet Nam) ont par ailleurs été publiées en 2020.

Pour en savoir plus, consulter: www.flegtimm.eu



Des ouvriers d'une scierie au Ghana conditionnent un chargement de bois destiné au marché européen. Photo: SIM

¹⁹ Accord de subvention de 4 millions EUR.



Des propriétaires fonciers coutumiers inspectent une plantation de teck en intercalaire avec de l'ananas dans le district de Rigo, en PNG. Photo: S. Rollinson

Priorité stratégique 6: Renforcer et développer les ressources humaines affectables à la mise en œuvre de la GDF et intensifier le commerce des biens et services forestiers obtenus de forêts en gestion pérenne

L'OIBT accorde une place importante au fait de permettre aux communautés et aux industries locales d'utiliser leurs ressources forestières de manière durable. Travailler en étroite collaboration avec les populations locales et renforcer leur capacité à s'impliquer dans des activités commerciales forestières et à participer au processus décisionnel contribue à assurer la pérennisation des projets et activités de l'OIBT une fois qu'ils sont officiellement achevés. Il est également crucial de travailler avec l'industrie pour assurer la GDF, l'efficacité de la transformation du bois et la durabilité dans le commerce international.

Sensibiliser davantage les propriétaires fonciers et augmenter leur capacité technique en matière de gestion villageoise des forêts

Intitulé du projet	Permettre aux propriétaires fonciers coutumiers de participer de manière effective aux dispositifs de gestion des forêts communautaires dans six zones pilotes de PNG
Numéro	PD 764/14 Rev.3 (F)
Statut	En cours
Contribution de l'OIBT	606 313 \$EU
Agence d'exécution	Autorité forestière de Papouasie-Nouvelle-Guinée
Donateur	Japon
ODD connexes	

En Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), dans sa majeure partie, le régime foncier est de type coutumier, et 27 pour cent seulement de la surface foncière étant occupés par des habitants. Avec plus de 800 groupes tribaux et langues en PNG, le contexte social est tout aussi divers. Chaque tribu comporte plusieurs clans et chaque clan partage un ancêtre commun (homme ou femme). Les décisions importantes en matière d'usage du foncier sont en général prises au niveau du clan.

Ce projet de l'OIBT a pour objet de mettre en place un modèle de cartographie de la propriété foncière communautaire et un système d'évaluation des ressources forestières qui permettent d'étayer les dispositifs de gestion des forêts par les communautés. Les groupes de propriétaires fonciers qui y participent auront une meilleure compréhension des biens et services que leur procurent leurs forêts, accroîtront leur capacité à participer à des dispositifs communautaires réalisables et amélioreront leurs pratiques sur le plan de la gestion des forêts et de la sécurité de leurs ressources sur le long terme.

Cinq partenaires ont été engagés pour mettre en œuvre le projet: 1) Recherche et conservation (*Research and Conservation*), dans la province des hauts-plateaux de l'est; 2) Organisation pour l'avancement industriel, spirituel et culturel (*Organisation for Industrial, Spiritual, Cultural Advancement*), dans la province de Nouvelle-Bretagne de l'Est; Fondation pour le développement des populations et communautés (*Foundation for People and Community Development*), dans la province de Madang; 4) Administration provinciale de la baie de Milne; et 5) Service de gestion forestière et de certification des produits (*Forest Management and Product Certification Service*), dans la province de Nouvelle-Bretagne de l'Ouest.

Le recueil de données est en cours sur les limites de la tenure foncière, les membres des clans, la biomasse forestière, le couvert du sol et l'utilisation des terres ainsi que la biodiversité. Les données recueillies seront publiées sur une plateforme en ligne.



Un paysage forestier sain dans la région de l'Alto Vale do Itajaí, au Brésil. Photo: W. Schaffer

4 Travaux de politique, analytiques et normatifs

Ce chapitre met en lumière les travaux de politique que l'Organisation a menés en 2020.

Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers dégradés en milieu tropical

La restauration des paysages forestiers (RPF) constitue une approche inclusive qui utilise les arbres et d'autres éléments de la forêt pour mettre en place des écosystèmes sains et résilients au sein desquels les populations vivent en harmonie avec la nature. Il s'agit d'une science et d'une pratique en plein essor de sorte qu'il est urgent de mettre à disposition des guides faciles d'usage pour aider les décideurs et les praticiens à les mettre en pratique.

À l'issue d'un processus auquel ont participé les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, l'Organisation asiatique de coopération forestière ainsi que de nombreux autres partenaires²⁰ qui travaillent sur les paysages forestiers tropicaux, l'OIBT a publié en 2020 les *Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical*. Elles ont pour objet d'aider les parties prenantes – des décideurs aux forestiers en passant par les agriculteurs – à restaurer les paysages forestiers dégradés, pour procurer ainsi des biens et

²⁰ Les lignes directrices sont le fruit d'un effort conjoint de l'OIBT et des membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, en particulier le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), l'Union internationale des instituts de recherche forestière (UIFRO) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ainsi que d'autres organismes, et plus particulièrement l'Organisation asiatique de coopération forestière (AFOCO), le RECOFTC, *WeForest* et l'Institut des ressources mondiales (WRI).

services écosystémiques vitaux et créer des moyens d'existence et des emplois viables.

Ces lignes directrices viennent compléter les *Directives de l'OIBT pour la restauration, la gestion et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires* publiées en 2002, dont elles s'inspirent. Les nouvelles lignes directrices adoptent un point de vue élargi du paysage et sont articulées autour des six principes de la RPF qui ont été définis par le Partenariat mondial sur la restauration des paysages forestiers. L'OIBT aide, en prenant en compte ces nouvelles lignes directrices, plusieurs pays à mettre en œuvre la RPF.

Les Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical et le Document d'orientation connexe sont consultables sur: www.itto.int/fr/guidelines

Rapport sur le marché des bois tropicaux

L'OIBT a publié en 2020 vingt-trois numéros du *Tropical Timber Market Report*, un bulletin distribué à plus de 18 000 lecteurs à travers le monde qui suit l'actualité mondiale du marché des bois tropicaux et du commerce associé, et fait le point sur les tendances et l'information en la matière.

Pour s'abonner au rapport (sur inscription gratuite), consulter: www.itto.int/market_information_service (en anglais)



Des planches d'azobé sont rabotées dans une scierie au Gabon. Photo: © Precious Woods

Valorisation des travaux et bases de données en matière de statistiques

La base de données statistiques en ligne de l'OIBT a été actualisée en juillet 2020 en y incorporant les plus récents chiffres de la production et du commerce des produits bois primaires et des données sur le commerce des produits bois secondaires pour la période 1990-2019.

L'OIBT a participé à l'édition 2020 de la réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières, qui s'est tenue à Genève, en Suisse. Les discussions ont porté sur l'amélioration continue du Questionnaire commun sur le secteur forestier; l'inclusion des nouveaux facteurs de conversion relatifs aux produits forestiers dans les systèmes statistiques des organisations participantes; et la mise en œuvre de procédures automatisées pour réduire les divergences dans les chiffres du commerce.



Les participants assistent à une consultation nationale à Port Moresby, en PNG, dans le cadre d'un projet de l'OIBT sur la gouvernance des forêts.

Photo: T. Maraseni, Université du Queensland du sud

La base de données statistiques de l'OIBT est consultable sur: www.ito.int/fr/bienna_review

Facteurs de conversion relatifs aux produits forestiers

L'OIBT, la FAO et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) ont co-publié en mars 2020 les *Forest Product Conversion Factors* (Facteurs de conversion des produits forestiers), qui présente l'ensemble le plus à jour et le plus complet de facteurs de conversion des produits primaires en produits secondaires et tertiaires utilisés dans le secteur forestier. Les facteurs de conversion servent en premier lieu à mesurer l'efficacité et le progrès technique des industries forestières, et cette publication servira à accompagner les travaux des





Un travailleur forestier mesure le diamètre d'un arbre en Afrique centrale. Photo: © J.-L. Doucet

analystes, des décideurs et des praticiens forestiers ainsi que des fabricants à travers le monde.

Pour télécharger la publication, consulter: www.itto.int/fr/other_technical_reports (en anglais)

Suivi de la certification des forêts

Au cours de sa session annuelle en 2020, le Comité de l'économie, des statistiques et des marchés a examiné l'avancement de la certification des forêts et des bois (jusqu'en 2019). Les deux principaux dispositifs adoptés dans les pays producteurs de l'OIBT sont ceux du Conseil de bonne gestion forestière (FSC) et du Programme de reconnaissance des dispositifs de certification forestière (PEFC).

Dans les pays producteurs membres de l'OIBT, la superficie de forêt certifiée a atteint 32,2 millions d'hectares au total en 2019, soit 6,1 pour cent de la surface mondiale de forêt certifiée (527 millions d'hectares). Au total, 4 154 certificats de chaîne de contrôle étaient en vigueur dans ces pays, ce qui correspond à 7,9 pour cent de leur nombre total dans le monde.

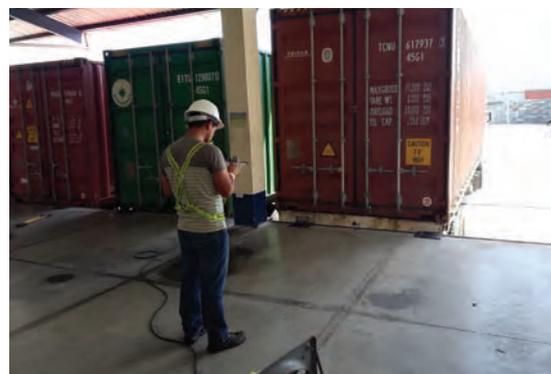
Pour en savoir plus, consulter: www.itto.int/itcc-56/presentations (en anglais)

Accès des bois et produits dérivés tropicaux au marché

Également lors de sa session annuelle en 2020, le Comité de l'économie, des statistiques et des marchés a

examiné la situation de l'accès des bois et produits dérivés tropicaux au marché. Cinq principaux instruments législatifs – le Règlement sur le bois de l'UE, les amendements à la loi Lacey aux États-Unis, la loi australienne interdisant l'exploitation forestière illicite, la loi sur le bois propre au Japon et la loi coréenne révisée sur l'utilisation durable du bois – étaient en vigueur en 2019. Le Comité a pris note des développements d'ordre législatif intervenus sur d'autres importants marchés du bois, tels que l'amendement à la loi chinoise sur les forêts et l'APV-FLEGT du Viet Nam avec l'UE, ainsi que d'autres au niveau de la CITES.

Pour en savoir plus, consulter: www.itto.int/itcc-56/presentations (en anglais)



Ces conteneurs de bois et produits dérivés au Guatemala sont prêts à être expédiés à destination de marchés internationaux. Photo: INAB



*Une auditrice forestière fixe une étiquette dans un parc à bois situé dans le Darién, au Panama. Le nouveau système panaméen de traçabilité du bois, mis au point dans le cadre d'un projet de l'OIBT, permet de tracer le bois depuis la forêt jusqu'à la scierie et au-delà.
Photo: B. García*

5 Travaux en collaboration

Ce chapitre présente des exemples de travaux collaboratifs que l'Organisation a menés en 2020.

Groupe d'experts de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé

L'OIBT a participé à la 17^e réunion, tenue en visioconférence en février 2020, du Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé (EGILAT) de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC), qui était accueillie par le Gouvernement de la Malaisie. Au cours de cette réunion, qui était axée sur la promotion du commerce de produits forestiers prélevés dans le respect de la légalité dans les économies de l'APEC, l'OIBT a été admise à assister aux futures réunions de l'EGILAT-APEC en qualité d'observateur permanent.

L'OIBT et la *Soka Gakkai* renforcent l'autonomie des femmes au Togo par la restauration des forêts

L'OIBT et la *Soka Gakkai*²¹ ont convenu d'unir leurs forces pour accompagner la RPF au Togo, ce dans le but d'autonomiser les femmes à améliorer leurs moyens d'existence et d'accroître la résilience des paysages locaux face au changement climatique. Les deux organisations ont signé un protocole d'accord le 1^{er} juillet 2020, aux termes duquel la *Soka Gakkai* contribuera

²¹ La *Soka Gakkai* est une organisation bouddhiste communautaire internationale qui promeut la paix, la culture et l'éducation.



Des femmes s'occupent d'une pépinière villageoise créée dans le cadre d'un projet de l'OIBT achevé destiné à accompagner la RPF au Togo. Photo: ODEF

10 millions de yens (environ 93 000 \$EU) à la mise en œuvre pilote du projet de l'OIBT intitulé «Appui à des groupes de femmes pour la restauration des paysages forestiers des départements de Blitta et des Lacs, au Togo».

Ce projet, en cours actuellement, est dirigé par le Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts (REFACOF), une organisation non gouvernementale qui est aussi membre du Groupe consultatif de la société civile de l'OIBT.

Comité des forêts de la FAO et Septième Semaine mondiale des forêts

L'OIBT a participé à la 25^e session du Comité des forêts de la FAO et à la septième Semaine mondiale des forêts, qui se sont tenues en visioconférence en octobre 2020. L'OIBT a contribué, entre autres, aux discussions sur la nécessité de «reconstruire en mieux» après la pandémie, sur l'édition 2020 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales, sur le Projet mondial sur l'éducation forestière et sur le Partenariat de collaboration sur les forêts.



Association internationale des étudiants forestiers

L'OIBT a collaboré avec l'Association internationale des étudiants forestiers (IFSA) dans le cadre de ses travaux sur le Projet mondial sur l'enseignement forestier. Un membre du Secrétariat de l'OIBT a par ailleurs donné une conférence sur l'optimisation des forêts lors d'un webinaire de l'IFSA en 2020.



L'adjoint au maire de la Ville de Yokohama, M. Hayashi Takumi (à g.), reçoit des mains de la Directrice des opérations de l'OIBT, M^{me} Sheam Satkuru, un écosac contenant des publications de l'OIBT.
Photo: R. Carrillo/OIBT

Collaboration avec le Japon, pays hôte de l'OIBT

L'Institut japonais de recherche sur la foresterie et les produits forestiers (FFPRI), l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), la Plateforme public-privé du Japon pour la REDD+ et l'OIBT ont conjointement organisé un séminaire à Tokyo le 21 janvier 2020 afin d'explorer les opportunités pour la REDD+, y compris pour le secteur privé, en appui aux activités de niveau national.

L'OIBT a participé au Forum international [*kokusai*] de Yokohama qui s'est tenu en février 2020, au cours duquel un membre du Secrétariat a présenté une conférence sur les contributions des forêts tropicales et de l'OIBT aux Objectifs de développement durable.

Dans un protocole d'accord signé le 25 février 2020, l'OIBT et la Soka University ont convenu de collaborer dans le but d'accroître les connaissances et la sensibilisation de ses étudiants aux questions environnementales mondiales, ce à travers l'échange de publications et autre matériel informatif, de conférenciers, l'organisation conjointe de séminaires et des stages à l'OIBT.

L'adjoint au maire de la Ville de Yokohama a souhaité la bienvenue aux délégués de la 56^e session du Conseil international des bois tropicaux le jour de l'ouverture de la session. M. Hayashi a également rendu une visite de courtoisie à la Directrice des opérations de l'OIBT en juillet 2020.

Pour en savoir plus, consulter: www.itto.int/fr/activities_in_japan



Les conférenciers et animateurs du Séminaire célébrant 2020, l'année du démarrage de la REDD+, qui s'est tenu à Tokyo en janvier 2020. Photo: FFPRI

L'OIBT et le Partenariat de collaboration sur les forêts

L'OIBT a participé en 2020 à plusieurs réunions du Partenariat de collaboration sur les forêts, dont la plupart se sont tenues en visioconférence. Ces réunions avaient pour objet de faire le point sur les travaux d'ordre organisationnel, dont les mesures de relance post Covid-19 et les données sur les conséquences de la pandémie sur le secteur forestier qui ont été recueillies dans le cadre des sondages de l'OIBT et du TAG. L'OIBT a contribué au développement du nouveau plan de travail 2021-2024 du Partenariat de collaboration sur les forêts et à son Initiative commune sur l'enseignement forestier, qui va être lancée en avril 2021 lors de la 16^e session du Forum des Nations Unies sur les forêts.



Une bourse de l'OIBT a été attribuée à Felipe Veluk Gutierrez (Brésil) afin qu'il poursuive son développement professionnel dans les domaines de l'innovation sociale, de l'action collective et de la conservation de la diversité bioculturelle en Amazonie Brésilienne. Photo: © F. V. Gutierrez

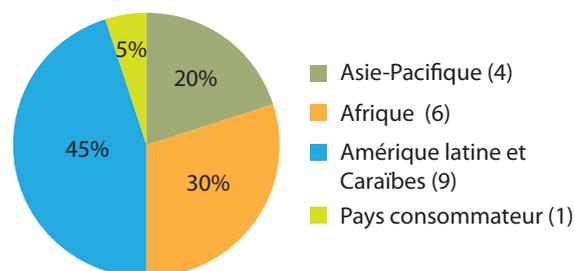
6 Bourses

Le Programme de bourses de l'OIBT a pour objectif d'encourager le développement des ressources humaines et de renforcer les compétences professionnelles en matière de foresterie tropicale et disciplines connexes chez ses pays membres. Depuis sa création en 1989, le Programme a permis à 1 400 jeunes et actifs en milieu de carrière issus de cinquante pays de poursuivre des opportunités de développement professionnel et d'améliorer leurs perspectives d'évolution. Le montant des bourses attribuées avoisine 8 millions \$EU au total, le Japon en ayant alimenté 69 pour cent, les États-Unis 17 pour cent, les Pays-Bas 8 pour cent et l'Australie 3 pour cent, tandis que le reliquat est abondé par diverses sources, dont le secteur privé.

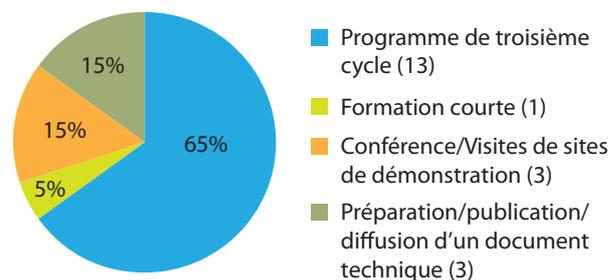
En 2020, sur la base des préconisations de la Commission de sélection réunie lors de la 56^e session, le Conseil international des bois tropicaux a attribué à des professionnels issus de 13 pays membres producteurs et d'un pays membre consommateur 20 bourses au total, dont neuf à des femmes, soit 45 pour cent du nombre, dont le montant total s'est élevé à 150 344 \$EU. Les figures ci-après indiquent la répartition de ces bourses par région et finalité.

Des comptes rendus de travaux réalisés dans le cadre de bourses de l'OIBT sont régulièrement publiés dans Actualités des Forêts Tropicales, consultable sur: www.itto.int/fr/tropical_forest_update

Bourses de l'OIBT attribuées en 2020, par région



Bourses de l'OIBT attribuées en 2020, par finalité



Des médias se rendent sur le site d'une mangrove restaurée au Guatemala grâce à un projet de l'OIBT.
Photo: C. Zacarías/INAB



7 Sensibilisation

Les objectifs de l'OIBT en matière de sensibilisation sont les suivants:

- 1) Valoriser le partage des connaissances et leur diffusion.
- 2) Démultiplier les connaissances dans le cadre de partenariats.
- 3) Faciliter l'exploitation des connaissances.
- 4) Diffuser auprès de la communauté internationale des messages essentiels sur les travaux de l'OIBT.

Dans leur majorité, les travaux de sensibilisation de l'OIBT interviennent dans le cadre de projets de terrain, d'activités et de travaux de coopération, qui sont décrits dans d'autres sections du présent ouvrage. Dans cette partie sont présentées les activités de sensibilisation que met principalement en œuvre le Secrétariat de l'OIBT.

Actualités des Forêts Tropicales

L'OIBT a publié en 2020 quatre numéros d'*Actualités des Forêts Tropicales* (TFU), un bulletin d'information destiné à favoriser la conservation et l'utilisation durable des forêts tropicales.

TFU en version papier est diffusé gratuitement à quelque 14 000 particuliers et organismes à travers plus de 160 pays. Il est également disponible au format numérique à télécharger sur le site web de l'OIBT²² ou via l'application *TFU app* (qu'il est possible de télécharger dans l'*App Store* et sur *Google Play*²³).



²² [www.ito.int/fr/tfu](http://www.itto.int/fr/tfu)

²³ Mots-clés = TFU ITTO

Nouvelles des Forêts Tropicales

L'OIBT a publié en 2020 12 numéros de son bulletin d'information électronique, *Tropical Forest News*, qui offre à ses abonnés des éclairages sur les travaux de l'OIBT et autres actualités et événements pertinents. Il est possible de s'abonner au *Tropical Forest News* via la rubrique des «Liens rapides» du site web de l'OIBT.

Rapport du Forum sur les chaînes d'approvisionnement mondiales vertes



Le Forum international: Tous ensemble en faveur de chaînes d'approvisionnement mondiales vertes—Une initiative de la filière des produits forestiers, qui s'est tenu à Shanghai en octobre 2019, a réuni 350 acteurs capitaux du secteur des produits forestiers tropicaux. Coorganisé par l'OIBT, le Forum a débouché sur la création du Réseau des chaînes d'approvisionnement mondiales vertes, qui a pour but d'inciter à produire et à consommer des produits forestiers tropicaux de manière responsable. L'OIBT a publié le rapport sur le Forum en mai 2020.

Pour télécharger le rapport, consulter: www.itto.int/fr/other_technical_reports

Site web de l'OIBT

Le site web de l'OIBT (www.itto.int), qui est consultable en anglais, espagnol et français et offre aussi une couverture extensive en japonais, a totalisé près de 400 000 vues en 2020. Notre site web offre une grande diversité de contenus relevant des travaux de l'OIBT, dont des actualités; des appels à soumission de propositions; des informations à destination du Conseil international des bois tropicaux et de ses Comités et les concernant; des publications, notamment la revue TFU et les séries Politique forestière et Technique; une base de données statistiques; le Service d'information sur le marché (MIS); des informations sur le Programme de bourses de l'OIBT; une liste de manifestations à venir; les résultats des projets de l'OIBT (via un moteur de recherche sophistiqué); une photothèque; et des liens permettant d'accéder instantanément à diverses rubriques du site web. Il est régulièrement actualisé avec de nouveaux contenus.

Réseaux sociaux

L'OIBT est présente sur Facebook²⁴, Instagram²⁵, Twitter²⁶, YouTube²⁷ et LinkedIn²⁸ (voir le graphique en page suivante).

Vidéos

En décembre 2020, 115 vidéos illustrant divers aspects des travaux de l'Organisation étaient disponibles sur la chaîne YouTube de l'OIBT. Y ont été ajoutées cette même année des vidéos sur: les travaux que mène l'OIBT au Pérou en matière de gestion durable des forêts sèches tropicales, ou encore en Équateur sur le renforcement de l'autonomie des femmes pour les besoins de la restauration des forêts du bassin du Chimbo.

Couverture de la 56^e session du Conseil international des bois tropicaux

Une page web dédiée²⁹ à la 56^e session du Conseil international des bois tropicaux, qui s'est tenue en visioconférence en novembre 2020, a couvert son actualité quotidienne et ses développements, et diffusé des présentations, des photos et éclairages s'y rapportant.

²⁴ www.facebook.com/ittosfm

²⁵ www.instagram.com/itto_sfm

²⁶ twitter.com/itto_sfm

²⁷ www.youtube.com/user/ittosfm/videos

²⁸ www.linkedin.com/company/itto-sfm

²⁹ www.itto.int/ittc-56

L'OIBT sur les réseaux sociaux

Twitter—en 2020, les tweets les plus populaires chaque mois ont généré au total 7 830 «impressions» (ou vues individuelles sur Twitter)

Facebook—en 2020, les dix publications les plus populaires ont généré environ 12 000 vues



YouTube—en 2020, les dix vidéos les plus populaires ont généré 14 000 vues au total

Instagram—le nombre total de comptes touché par les publications les plus populaires chaque mois a été d'environ 3 800*

* Nombre de comptes touché en janvier 2021.

L'OIBT dans les médias externes

Les résultats de travaux de l'OIBT ont été couverts par divers médias en 2020, comme en témoignent les exemples suivants.

- *Observatório Manejo Florestal Comunitário e Familiar* (Brésil)
- Le Tableau d'information sur les forêts (CEE-ONU)
- Les bulletins *Flash News* (CBFP)
- Unasyva
- *International Wood Magazine & Buyers Guide*
- *Revista Forestal de Guatemala*
- FEDEMADERAS (Colombie)
- Bulletins de l'ATIBT
- *International Forest Review*
- *Journal of Remote Sensing and GIS, Association of Thailand*
- *Revue Conservation Genetics*
- *Timber Malaysia*, le bulletin d'information du Conseil malaisien du bois (numéro de nov.-déc. 2020)



Des riverains discutent d'une carte participative créée dans le cadre d'un projet de l'OIBT au cours d'un atelier de formation à l'agroforesterie dans la localité de Tanintharyi, au Myanmar. Photo: N. L. Soe

Photo: OIBT/Département royal des forêts (Thaïlande)

8 Situation financière

Ce chapitre se compose de deux parties principales: les états financiers résumés de l'OIBT préparés par le Secrétariat de l'OIBT et un extrait des états financiers de l'OIBT audités. Ces deux éléments font partie intégrante des rapports financiers qui, établis conformément au Règlement financier de l'OIBT et procédures afférentes, seront examinés par le Conseil international des bois tropicaux lors de sa 57^e session .

États financiers résumés de l'OIBT pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, préparés par le Secrétariat de l'OIBT

Les états financiers audités apportent des informations sur le bilan et le compte de résultat de l'OIBT pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 (E. 2020).

Eu égard aux comptes des projets de l'OIBT pour l'exercice 2020, de nouveaux engagements de contributions volontaires d'un montant de 4,1 millions \$EU ont été annoncés lors de la 56^e session du Conseil international des bois tropicaux. Pour cette période, les dépenses relatives aux projets se sont élevées à un total de 3 millions \$EU, en notant qu'il s'agissait de projets qui avaient été pour la plupart financés avant l'exercice 2020. Les recettes totales des quotes-parts de contribution imputées au Compte administratif se sont chiffrées à 7,1 millions \$EU, dont le montant de 1,6 million \$EU qui n'a pas été reçu au cours de l'exercice 2020 a été comptabilisé au titre des quotes-parts de contributions à recevoir (arriérés). Les coûts réels imputés au budget du Compte administratif pour

l'exercice 2020 se sont élevés à 6,1 millions \$EU, engendrant un déficit de 0,6 million \$EU dans la trésorerie du Compte administratif pour l'exercice concerné. Afin de remédier à ce problème, le Conseil international des bois tropicaux a adopté en juin 2020 la Décision 2(LV.1) «Gestion du budget administratif des exercices 2019-2020», qui autorise l'OIBT à puiser dans la Réserve de fonds de roulement pour résorber ce déficit afin de permettre au Secrétariat de continuer à fonctionner durant la pandémie de Covid-19 qui sévit et la période de repli économique anticipée dans plusieurs pays, lesquelles pourraient entraîner des délais dans le versement des quotes-parts de contribution au Compte administratif.

Lors de sa 54^e session en novembre 2018, le Conseil avait adopté la Décision 5(LIV) dans le but d'améliorer l'architecture de financement et la levée de fonds de l'Organisation. En accord avec le paragraphe 9 du dispositif opératoire de ladite décision, le Secrétariat a inclus ici les recettes ainsi que les coûts directs et indirects associés à la mise en œuvre pilote d'une «démarche additionnelle de levée de fonds qui soit axée sur l'élaboration proactive de propositions en collaboration avec de potentielles sources de financement et/ou de participer à des appels d'offres qui répondent/contribuent aux objectifs de l'Accord international sur les bois tropicaux (AIBT) ainsi qu'aux priorités stratégiques de l'Organisation, en prenant en compte le besoin de transparence et d'opportunités d'implication pour les membres».

Informations financières devant être divulguées en accord avec la Décision 5(LIV)

(en \$EU)

Annonces de financements associées à la mise en œuvre pilote 2020

Annonces de financement de la Décision 1(LVI) associées à la mise en œuvre pilote

Annonce de la FAO relative à PP-A/53-323C «Évaluation régionale de l'enseignement forestier dans la région Asie-Pacifique et formation en ligne aux chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC)»	123 848
Annonce du Japon relative à PP-A/56-340-1 «Renforcement des capacités en gestion des incendies de forêt et de terres en Indonésie»	1 105 263
Annonce du Japon relative à PP-A/56-340-2 «Prévention des incendies de forêt et réponse à ceux-ci dans les forêts et plantations tropicales du Pérou»	1 105 263
Annonce de la Soka Gakkai relative à PP-A/56-341 «Appui à des groupes de femmes en matière de restauration des paysages forestiers dans les départements de Blitta et des Lacs, au Togo»	93 240

Total des annonces de financement **2 427 614**

(en \$EU)

Coûts associés à la mise en œuvre pilote 2020

Coûts imputés au Budget administratif

Temps du personnel*	300 000
---------------------	---------

Sous-total **300 000**
Coûts imputés à la Réserve de fonds de roulement en accord avec la Décision 9(LIII) et la Décision 5(LIV)

Prestations d'expertise-conseil	23 228
Groupe de travail spécial sur le financement	1 110

Sous-total **24 338**

Total des coûts **324 338**

* Estimation basée sur le temps consacré à l'exploration d'idées, aux réunions et à la mise en œuvre d'initiatives de levée de fonds ainsi que sur le temps passé à mettre en œuvre les activités en découlant qui ne sont pas explicitement budgétisées dans les activités concernées.

Le Conseil a adopté en novembre 2020 la Décision 4(LVI) «Mise en œuvre de la nouvelle architecture de financement de l'OIBT – Phase II» qui fait suite à la la Décision 8(LV) en faisant siens les buts et objectifs de chacun des Axes programmatiques et la note conceptuelle de projet. Au nombre des activités spécifiques figurent notamment, la publication du premier appel à soumettre des notes conceptuelles, continuer de réunir périodiquement la Commission consultative et engager le dialogue avec des mécanismes de financement, y compris le Fonds pour l'environnement mondial et ses partenaires en prévision de son huitième processus de reconstitution des fonds. En conséquence, le personnel continuera en 2021 de consacrer une part substantielle de son temps à la mise en œuvre pilote.

Pour la cinquième année consécutive, les états financiers de 2020 ont été préparés sur la base des Normes internationales de comptabilité du secteur public (IPSAS) et en accord avec le Règlement financier et procédures afférentes adoptés par le Conseil, qui prévoient la divulgation d'informations additionnelles sur les actifs et passifs réels, et permettent d'améliorer la gestion des ressources et des contrôles internes de l'OIBT. Les éléments saillants en sont les suivants:

- 1) L'excédent du Compte de résultat de l'exercice 2020 s'élève à 0,8 million \$EU, ce qui s'explique par les différences dans le calendrier d'application des recettes et dépenses (par ex., la totalité du Budget administratif est constatée à titre de recette au cours de l'exercice durant lequel les quotes-parts de contribution sont dues, alors que seules les dépenses encourues durant le même exercice sont constatées au titre de dépenses imputées au budget dudit exercice).
- 2) Les dépenses de projets ont diminué de 2,7 millions \$EU entre 2019 et 2020. Cela s'explique principalement par le fait que l'avancement des projets a été significativement moindre en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19.
- 3) Les virements anticipés en faveur des projets ont augmenté de 0,3 million \$EU entre 2019 et 2020. Cela s'explique ici aussi essentiellement par le fait que l'avancement des projets a été significativement moindre en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19, entraînant une réduction du rythme des dépenses pour les fonds versés par avance aux agences d'exécution.

L'OIBT est résolue à renforcer la solidité de ses fondements en vue d'assurer transparence et efficacité dans sa gestion financière et la communication de ses comptes. Outre l'adoption des meilleures pratiques de contrôle interne qui ont été introduites dans le Règlement financier de l'OIBT adopté en 2016 et révisé par la suite en 2019, le Conseil a adopté en 2020 un nouveau cadre pour la vérification des comptes de ses projets afin d'accroître la soumission dans les délais des rapports sur les dépenses des fonds du projet ainsi que leur transparence. L'OIBT continuera de mettre en œuvre et de renforcer ses contrôles internes et ses mesures de reddition de comptes en évaluant et en améliorant de manière proactive ses systèmes selon que de besoin et en adoptant les meilleures pratiques qu'appliquent des organisations de nature similaire. Parallèlement, le Conseil, en sa qualité d'organe directeur de l'Organisation, jouera un rôle crucial, dans la mesure où il recevra des rapports réguliers sur les finances de l'Organisation et assurera la supervision de celles-ci.

Extrait des états financiers audités de l'OIBT pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

Bilan au 31 décembre (en \$EU)

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 658 085	16 405 795
Placements	–	–
Quotes-parts de contributions et contributions volontaires à recevoir, net	5 129 987	6 257 753
Autres comptes débiteurs, net	232	39 218
Virements anticipés – Projets	770 836	518 827
Virements anticipés – Autres	235 932	173 674
Total des actifs courants	24 795 072	23 395 267
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	199 550	235 858
Actifs incorporels	6 847	9 595
Autres actifs	–	–
Total des actifs non courants	206 397	245 452
Total des actifs	25 001 469	23 640 719
Passifs		
Passifs courants		
Comptes créditeurs – Membres	65 133	157 528
Perception anticipée de contributions volontaires – allouées	724 907	400 880
Perception anticipée de contributions volontaires – non allouées	859 466	414 546
Perception anticipée de quotes-parts de contribution	442 547	326 398
Autres passifs	740 038	784 421
Total des passifs courants	2 832 090	2 083 773
Passifs non courants		
Perception anticipée de contributions volontaires – allouées	10 715 010	11 018 880
Autres passifs	1 107 751	984 036
Total des passifs non courants	11 822 760	12 002 916
Total des passifs	14 654 851	14 086 689
Valeur nette entre total actifs et total passifs	10 346 618	9 554 030
Actifs nets		
Excédent accumulé – affecté	6 279 329	5 857 336
Excédent accumulé – non affecté	1 567 289	1 196 694
Réserves	2 500 000	2 500 000
Total des actifs nets	10 346 618	9 554 030

Compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre (en \$EU)

	2020	2019
Recettes		
Compte administratif		
Quotes-parts de contribution	7 091 488	7 170 242
Autres contributions volontaires	1 140 215	884 755
Produits financiers	2 582	12 014
Autres revenus	230	890
Comptes des projets		
Contributions volontaires des États membres	3 018 554	5 401 501
Autres contributions volontaires	–	–
Revenus de l'appui au programme	478 948	496 990
Revenus des évaluations a posteriori	28 365	163 005
Produits financiers	2 714	15 631
Autres recettes	135 337	–
Total des recettes	11 898 432	14 145 027
Dépenses		
Compte administratif		
Prestations dues au personnel	5 237 814	4 889 230
Dépenses de fonctionnement	1 944 678	2 501 333
Comptes des projets		
Dépenses de projets	2 964 781	5 618 924
Dépréciation et amortissement	64 060	66 699
Autres dépenses	894 511	558 068
Total des dépenses	11 105 844	13 634 253
Excédent/(déficit) pour l'exercice	792 588	510 774

État des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre (en \$EU)

	2020	2019
Flux de trésorerie provenant du fonctionnement		
Excédent/(déficit) pour l'exercice	792 588	510 774
Ajustements pour rapprocher le déficit/l'excédent des flux de trésorerie nets		
Augmentation/(diminution) des provisions pour créances douteuses	911 011	499 547
Dépréciation et amortissement	64 060	66 699
(Gains)/pertes de change non réalisés	(22 344)	18 797
Variations des actifs		
(Augmentation)/diminution des quotes-parts de contribution à recevoir	(815 337)	(1 042 492)
(Augmentation)/diminution des contributions volontaires à recevoir	1 032 092	454 578
(Augmentation)/diminution des autres comptes débiteurs	40 222	5 048
(Augmentation)/diminution des virements anticipés – Projets	(252 009)	996 966
(Augmentation)/diminution des virements anticipés – Autres	(62 258)	148 834
Variations des passifs		
(Diminution)/augmentation des comptes créditeurs – Membres	(92 395)	95 881
(Diminution)/augmentation des passifs – Autres	118 564	167 849
(Diminution)/augmentation de la perception anticipée de contributions volontaires – allouées	20 157	(1 221 431)
(Diminution)/augmentation de la perception anticipée de contributions volontaires – non allouées	444 920	(29 397)
(Diminution)/augmentation de la perception anticipée de quotes-parts de contribution	116 149	(107 284)
Flux de trésorerie nets provenant du fonctionnement	2 295 421	564 369
Flux de trésorerie provenant d'opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(25 005)	(9 155)
Acquisitions d'actifs incorporels	–	–
Flux de trésorerie nets provenant d'opérations d'investissement	(25 005)	(9 155)
Flux de trésorerie provenant d'opérations de financement		
Produit net/(paiement de) des passifs au titre des contrats de location-financement	(39 233)	(38 311)
Flux de trésorerie nets provenant d'opérations de financement	(39 233)	(38 311)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	21 108	(19 157)
Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	2 252 291	497 746
Trésorerie et équivalents de trésorerie – début de l'exercice	16 405 795	15 908 049
Trésorerie et équivalents de trésorerie – clôture de l'exercice	18 658 085	16 405 795



Les participants au premier Atelier sur les rapports et audits financiers de projets de l'OIBT, tenu à Jakarta, en Indonésie, discutent du nouveau cadre des audits de projets de l'OIBT. Photo: S. Kawaguchi/OIBT

Rapport d'audit sur le Programme de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, en application de la Décision 3(LIV) du Conseil international des bois tropicaux

M. Takeshi Tanaka, un expert-comptable certifié agréé au Japon, a procédé à un audit interne de la mise en œuvre du Programme de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (AML/CFT) de l'OIBT (désigné ci-après «le Programme») dans le cadre du programme d'audit interne de l'OIBT.

L'audit interne a pour objet d'évaluer si l'OIBT a été en conformité avec le Programme au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

À l'issue des procédures mises en œuvre dans le cadre de l'audit interne, aucune anomalie significative n'a été constatée qui serait susceptible de mettre en doute que l'OIBT ne se soit pas conformée au Programme.

Nouveau cadre d'audit des projets de l'OIBT

Le Conseil international des bois tropicaux a adopté lors de sa 56^e session en novembre 2020 un nouveau cadre d'audit des projets. Ce nouveau cadre prévoit un cahier des charges détaillé qui repose sur les normes internationales que les auditeurs doivent suivre pour mettre en œuvre les procédures convenues suivant un format de rapport unifié, ce dans le but d'accroître la transparence des rapports financiers de projets et leur soumission dans les délais fixés. Ce cadre permet également à l'OIBT de sélectionner directement les auditeurs afin de mieux coordonner la date et l'efficacité des audits entre les projets et les régions. Les nouvelles règles seront appliquées de manière prospective aux nouveaux accords de projet, ce qui nécessitera la coopération et la compréhension des agences d'exécution pour assurer leur réussite. Une fois que le cadre sera pleinement appliqué, l'OIBT envisage d'accroître la fiabilité et la soumission dans les délais des rapports de projet, ce dont bénéficieront les membres, les donateurs et le public.

Pour en savoir plus, consulter le document CFA(XXXV)/7 Rev.1, disponible sur: www.itto.int/fr/council_committees/documents/?pageID=3; on pourra aussi consulter l'article paru dans le numéro 30/1 de TFU (page 19) sur: www.itto.int/fr/tfu/2021/03/31/tough_climb_up_for_biodiversity



*La lauréate d'une bourse de l'OIBT, Talía Lostaunau García, a consacré du temps à documenter et à faire connaître les efforts de conservation menés dans la réserve de conservation d'Alto Mayo, au Pérou.
Photo: G. Herrera*

9 États membres

Membres producteurs

Afrique

Bénin, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Libéria, Madagascar, Mali, Mozambique, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Togo

Asie-Pacifique

Cambodge, Fidji, Inde, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Thaïlande et Viet Nam

Amérique latine et Caraïbes

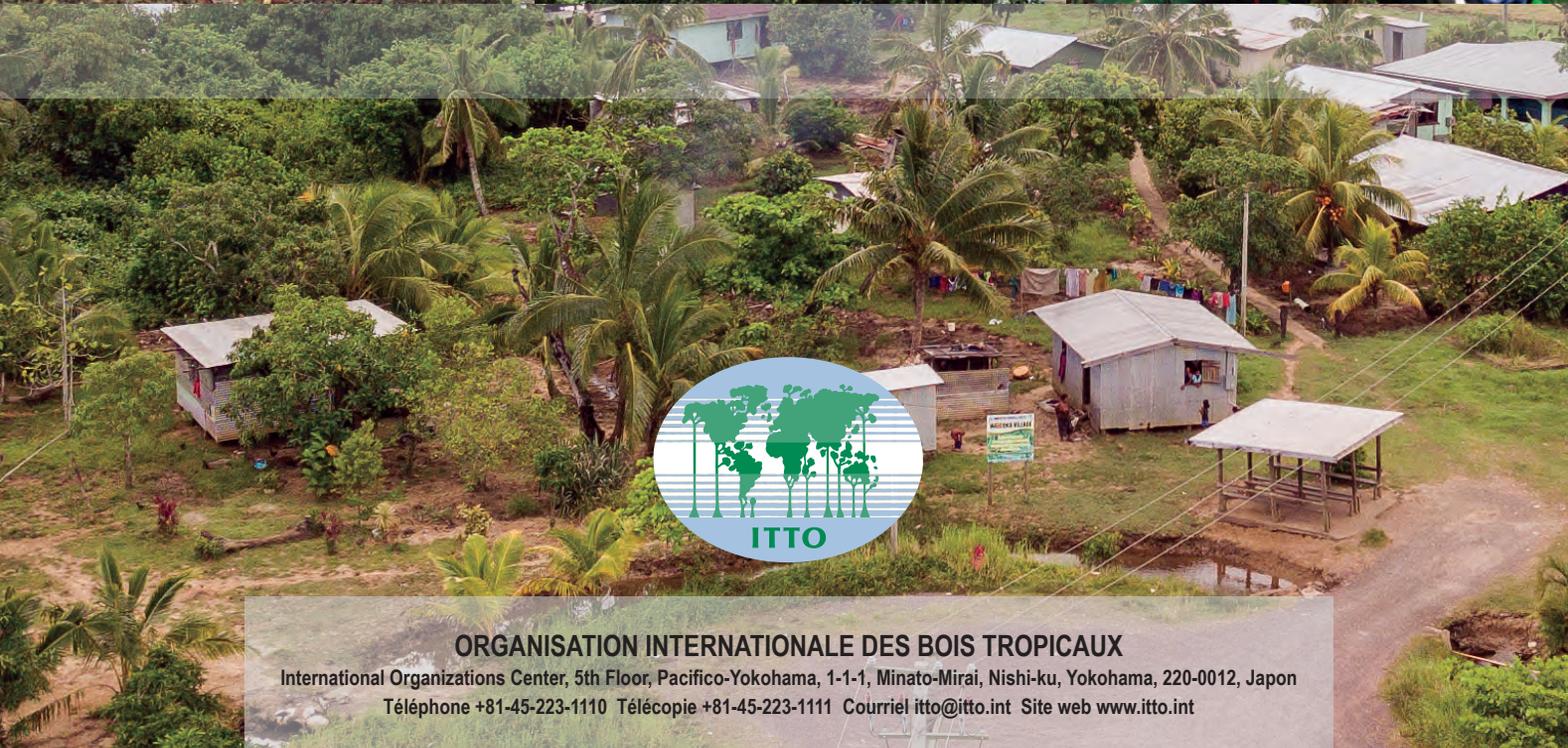
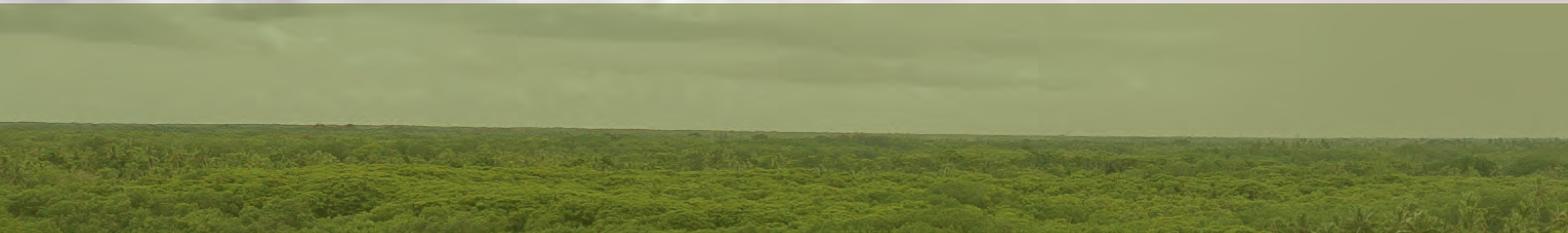
Brésil, Colombie, Costa Rica, Équateur, Guatemala, Guyana, Honduras, Mexique, Panama, Pérou, Suriname, Trinité-et-Tobago et Venezuela (République bolivarienne du)

Membres consommateurs

Albanie, Australie, Chine, États-Unis d'Amérique, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, République de Corée, Suisse, Union européenne [Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande³⁰, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie et Suède]

Liste des États membres au 31 décembre 2020, dans le cadre de l'Accord international de 2006 sur les bois tropicaux.

³⁰ Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord n'est plus membre de l'Union européenne depuis le début de 2021.



ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX
International Organizations Center, 5th Floor, Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku, Yokohama, 220-0012, Japon
Téléphone +81-45-223-1110 Télécopie +81-45-223-1111 Courriel itto@itto.int Site web www.itto.int

